RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Communiqué de presse
Le 18 octobre 2023

Le **Centre des monuments nationaux** présente l'exposition « Livrer Voltaire : imprimer, diffuser, survivre » en partenariat avec la Société Voltaire, le centre MARGE de l'Université Lyon-3 et le Centre International d'étude du XVIIIe siècle du 07 octobre 2023 au 7 janvier 2024 au château de Voltaire à Ferney

Contacts presse :
Pôle presse du CMN :
presse@monuments-nationaux.fr
Su-Lian Neville 01 44 61 22 96
Ophélie Thiery 01 44 61 22 45

Mission communication du CMN :
delphine.jeammet@monuments-nationaux.fr
Delphine Jeammet 01 44 61 20 01

Château de Voltaire
Administrateur : François Xavier Verger 06 83 44 02 59
francois-xavier.verger@monuments-nationaux.fr
Chargée de Communication : Lucie Orth 07 64 75 11 69
lucie.orth@monuments-nationaux.fr

Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :
presse.monuments-nationaux.fr

Communiqué de presse

Le Centre des monuments nationaux propose au château de Voltaire, du 7 octobre 2023 au 7 janvier 2024, l'exposition « Livrer Voltaire ». Fruit d'une collaboration entre la Société Voltaire, le centre MARGE de l'Université Lyon-3 (EA 3712) et le Centre International d'étude du XVIIIe siècle, l'exposition a été placée sous le commissariat de MM. Andrew Brown, président du Centre international d'étude du XVIIIe siècle, François Jacob, président de la Société Voltaire et professeur à l'Université Jean Moulin-Lyon 3, Jean-Louis Janin-Daviet, scénographe, et François-Xavier Verger, administrateur du château de Voltaire. Les visiteurs découvriront à travers cette exposition le monde insoupçonné et impitoyable de l'imprimerie au siècle des Lumières, les enjeux d'être imprimé ainsi que la diffusion des idées et des ouvrages, acte essentiel à la survie des auteurs au XVIIIe siècle.

En montant à l'étage noble du château, les visiteurs seront plongés dans l'univers relativement méconnu de l'imprimerie et découvriront deux types de police que sont la police de caractère et la police de la librairie. Ils en apprendront plus sur l'Encyclopédie, l'entreprise phare des Lumières, et prendront aussi connaissance des livres dits interdits, de la censure et de l'action de Malesherbes et de ses successeurs pour qu'un véritable circuit du livre se mette en place avec, pour conséquence, une mutation profonde et une réelle professionnalisation du monde éditorial.
Ils voyageront ainsi au cœur de la publication d'ouvrages, découvrant toutes les étapes nécessaires, pour un voyage immersif au cœur du procédé éditorial du XVIIIe siècle.

Au XVIIIe siècle, pour devenir auteur et pouvoir être imprimé, les deux étapes incontournables sont d'affronter la police de caractère et la police de la librairie.
La police de caractère fait référence aux auteurs eux-mêmes, qui à l'époque, achètent le papier mais assurent aussi la diffusion de leur ouvrage et en font la promotion. Jusqu'en 1755, date de son installation à Genève, Voltaire jouera le jeu et sera son propre éditeur. Cette tâche sera ensuite déléguée à Gabriel Cramer qui deviendra l'éditeur attitré du philosophe.
La police de la librairie se rapporte au privilège royal, à la permission tacite, l'interdiction, la censure, l'impression clandestine, la diffusion sous le manteau, le colportage à risque avec, en ligne de mire, les sombres tours de la Bastille. Être homme de lettres s'assimile souvent, sous l'Ancien Régime, à un véritable parcours du combattant et Voltaire en sait quelque chose. Tout commence pour lui en Angleterre en 1728 avec la publication d'une imposante édition illustrée de *La Henriade*. Trois ans plus tard, il achète le papier pour l'impression de *Brutus* mais omet de le payer. Encore trois ans et l'affaire des *Lettres philosophiques* bat son plein, ponctuée par la fuite de l'auteur et la déchéance de deux de ses imprimeurs. Après son installation en Prusse, Voltaire publie enfin à ses frais et bénéfices, la première édition de son magistral *Siècle de Louis XIV* mais c'est lors de son installation à Genève et après sa rencontre avec les frères Cramer que tout change pour le grand philosophe. Vient alors le temps de la première édition de ses œuvres complètes mais aussi de *Candide* : ses écrits ne cesseront par la suite d'être publiés et diffusés.

Tout auteur doit donc se livrer, dans tous les sens du terme, s'il veut être édité. Grâce à sa longévité et à sa célébrité, Voltaire est un témoin privilégié de l'évolution des mœurs éditoriales tout au long du XVIIIe siècle. À sa suite, le public découvrira le monde fascinant et en constante évolution de l'imprimerie, et redécouvrira les plus célèbres écrits du grand philosophe mais aussi des ouvrages plus surprenants appartenant à la classe des livres interdits sans oublier l'œuvre phare des philosophes des Lumières, l'*Encyclopédie*.

L'exposition présente pour la première fois les dernières acquisitions du monument, obtenus grâce à ces généreux mécènes :

- Le Fond Voltaire pour l'acquisition de la table à écrire de Voltaire en juin 2023.
- Pierre Muller Denis Quênot pour la remise d'objets ayant appartenus à Voltaire, à savoir 22 boutons en verre et argent d'un habit ayant appartenu au philosophe, une boite montrant la procession vers le Panthéon et une boite illustrée d'un portrait de Voltaire et Rousseau.

De l'imprimerie

Bien que les origines de l'imprimerie prennent place en Chine avec l'invention de la xylographie, procédé permettant d'imprimer des feuillets sur des planches gravées, c'est en revanche en Occident que l'art typographique sera perfectionné avec, à l'esprit, un impératif économique : être lisible au meilleur prix.

Une innovation apparait au début du XVIIIe siècle : on n'imprime plus seulement des livres mais aussi des éphémérides, des faire-part, des cartes à jouer, des prospectus, des images pieuses sans oublier les tirages en grand nombre d'ouvrages bon marché qui composent la fameuse « bibliothèque bleue ». Il faut alors accroître la productivité, accélérer les cadences d'impression.

C'est le début d'une forme d'industrialisation de l'imprimerie, perceptible dès la fin du siècle. Cette mutation de l'imprimerie mais aussi du corps éditorial est bénéfique aux philosophes des Lumières : Diderot (et son fameux article de l'*Encyclopédie* sur l'imprimerie), Rousseau et bien entendu Voltaire vont tirer parti des innovations techniques en cours et diffuser plus largement et rentablement leurs idées, traités et autres ouvrages.

Livres interdits et censure

A cette époque, dans l'inconscient collectif, livres interdits riment avec autodafés, mises à l'index, emprisonnement à la Bastille. Voltaire connait bien le sujet, lui qui découvre avec effroi en mai 1717 sa nouvelle résidence mise à disposition par le Régent : « Triple la porte et triple la serrure, /Grilles, verrous, barreaux de tout côté ».

La surveillance des écrits existe depuis le Moyen Âge. En France, c'est l'université de Paris qui a, alors, la charge de surveiller le commerce du livre avec une double mission : vérifier que les copies des *scriptoria* étaient exactes et en conformité avec la loi du moment. En 1566, le pouvoir royal reprend la main grâce à l'ordonnance de Moulins qui impose l'octroi d'un privilège royal avant toute publication. Le Code

Michaud définit enfin, en 1629, les règles de la censure telle qu'elle est appelée à s'exercer jusqu'à la Révolution.

Au temps de Voltaire, cette police de la librairie se divise en deux branches : la « Librairie contentieuse » chargée de résoudre les conflits et la « Librairie gracieuse » qui distribuait les privilèges. Cette répartition illustre l'état d'esprit qui prévalait au temps de Louis XV : il ne s'agissait plus réellement d'interdire tel ou tel ouvrage mais plutôt de favoriser la circulation des livres, ces derniers étant considérés désormais comme des marchandises indispensables de la vie économique.

C'est ainsi que le directeur de cette police, Malesherbes (protecteur de l'*Encyclopédie*) et son successeur, Antoine-Gabriel de Sartine favorisèrent, pour les philosophes notamment, permissions tacites, permission simple, tolérance. Ils permirent grâce à leur action, que s'établît un véritable « circuit du livre » dont profitèrent les auteurs mais aussi les acteurs du monde de l'édition devenu, dans le troisième quart du XVIIIe siècle, tout à fait influent.

Cette relative tolérance ne doit pas occulter que la censure existait toujours et que la « librairie contentieuse » n'eut de cesse de débusquer des lots de livres interdits, de saisir des feuilles imprimées, d'arrêter des hommes de lettres soupçonnés d'hérésie.
Cependant la censure change de nature au cours du siècle : auteurs et censeurs s'entendent en effet parfois plus qu'ils ne se combattent, notamment dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. L'impulsion de Malesherbes est déterminante. « Un homme, écrit-il, qui n'aurait jamais lu que les livres qui, dans leur origine, ont paru avec l'attache expresse du Gouvernement, comme la loi le prescrit, serait en arrière de ses contemporains presque d'un siècle ».
Il faudra néanmoins attendre la Révolution et l'année 1790 pour que la police de la librairie et la censure soient enfin supprimées.

L'*Encyclopédie* ou l'histoire d'une bataille éditoriale dantesque

Si l'*Encyclopédie* marque d'abord son époque, c'est d'abord parce qu'elle aide à la diffusion de savoirs nouveaux, notamment scientifiques, au-delà du cercle des seuls initiés.
Elle propose en outre une nouvelle méthode : les connaissances, loin d'être exposées avec la certitude d'un savoir absolu, donnent lieu à échanges, discussions, nouvelles interprétations, entraînant bien évidemment une sérieuse remise en cause des dogmes en place, qu'ils soient religieux ou politiques. Diderot et D'Alembert stimulent les correspondances entre savants, appellent au débat d'idées, interrogent les différents arts et métiers : cette synthèse est assurément ce qui fait sa force.
Enfin, sur le plan technique, les volumes des planches constituent une innovation essentielle de par leur format assez particulier et surtout pour leurs contenus, offrant par ce biais à toute description technique une importante plus-value.

Cette entreprise dantesque commence en 1751 : devenus co-directeurs de ce vaste projet, Diderot et D'Alembert font paraître le « Prospectus » de souscription pour un ensemble de dix volumes dont deux de planches.
Le premier paraît en juin 1751 et une cadence s'instaure bientôt, qui témoigne de la vitalité de l'entreprise : chaque année voit en effet la publication d'un volume. Les difficultés des premières

années (emprisonnement de Diderot à Vincennes à la suite de sa *Lettre sur les aveugles*, polémique avec le jésuite Berthier, affaire de l'abbé de Prades, accusations de plagiat, interdiction des deux premiers volumes) n'altèrent apparemment en rien la confiance de l'équipe mise en place.
Le 5 janvier 1757, l'attentat de Damiens contre le roi Louis XV marque un tournant et redonne vigueur aux ennemis de l'*Encyclopédie* : les attaques se durcissent, l'ouvrage est condamné à la fois par le Parlement, le roi et le pape, et le travail ne se fait plus que clandestinement. D'Alembert jette finalement l'éponge, au grand dam de Voltaire qui offre tout son soutien moral à Diderot.
Les dix derniers volumes de textes paraissent finalement en une seule fois, en 1765. Quant aux deux volumes de planches, le premier paraît en 1762 et le second vient clore l'entreprise, en 1772, au grand soulagement de Diderot qui écrit, dans son *Mémoire pour Catherine II* : « J'ai travaillé près de trente ans à cet ouvrage. De toutes les persécutions qu'on peut imaginer, il n'y en a aucune que je n'aie essuyée ».
Ces trente années-là auront cependant marqué l'histoire de l'édition et bouleversé les consciences.

Informations pratiques :

Du 7 octobre 2023 au 7 janvier 2024
Horaires habituels du monument : 10h – 17h
Exposition comprise dans le droit d'entrée

Comité d'organisation :

Commissariat scientifique :
MM. Andrew Brown, président du centre international d'étude du XVIIIe siècle.
M. François Jacob, président de la Société Voltaire et professeur à l'université Jean Moulin-Lyon 3.

Scénographie :
M. Jean-Louis Janin Daviet

Coordinateur général :
M. François-Xavier Verger, administrateur au château de Voltaire à Ferney

Infographie :
Mme Catherine Calame

Conseils :
M. Flávio Borda D'Água, conservateur adjoint de l'Institut et Musée Voltaire (Bibliothèque de Genève).
Mme Ulla Kölving, membre du comité de la Société Voltaire.

L'exposition bénéficie de prêts d'institutions, de collectionneurs privés et de galeries :

Les institutions :

- Bibliothèque de Genève, Institut et Musée Voltaire
- Bibliothèque Nationale de France
- Archives d'État de Genève
- Bibliothèque municipale de Semur-en-Auxois

Les collectionneurs :

- Norbert de Beaulieu

- Joseph Girodon
- J. et E. Quantin
- Alban Richard
- Pierre Muller et Denis Quênot
- L'atelier du livre

Les galeries :

- La Galerie des Rohan, Strasbourg
- GSLR antiques, Grenoble

Visuels à disposition de la presse

Voyager au cœur de la publication d'ouvrage, de l'écriture à l'Edition pour un voyage immersif.

Nombreuses gravures de *l'Encyclopédie*

Mise en scène vivante avec de nombreux mannequins en tenue d'époque.

Charles-Pierre de La Niepce d'Anneville en son cabinet. Huile sur toile. 1757
Rare portrait d'homme en robe de chambre.

Portrait de Madame de Graffigny, née Françoise-Paule d'Apponcourt. Eminente femme de lettres. Portrait en buste, attribué à Augustin-Pierre Clavareau. Huile sur toile vers 1756

Le monde de l'Imprimerie

Robe de chambre ayant appartenu à Voltaire

Château de Voltaire à Ferney

En 1758 lorsque Voltaire, âgé de 65 ans, acquit la seigneurie de Ferney, il déclara avoir trouvé un « hameau misérable » où il fit construire, suivant de près le chantier, la demeure de ses dernières années.
Pendant près de 20 ans, Voltaire y reçut de nombreuses personnalités. Alors qu'il se déclarait « aubergiste de l'Europe », Ferney devenait le passage obligé d'une élite qui affluait de l'Europe entière.

De cette retraite éloignée, il s'enflamma contre l'injustice de la société et prit la défense des victimes de l'intolérance politique et religieuse. Il poursuivit intensément son œuvre littéraire et publia, entre autres, le *Dictionnaire Philosophique,* le *Traité sur la Tolérance*, plusieurs tragédies et pièces de théâtre. Sa correspondance depuis Ferney s'éleva à quelques 6000 lettres.

© Benjamin Gavaudo– CMN

Investi des principes philosophiques qui ont nourri l'esprit du siècle des Lumières, tour à tour urbaniste, entrepreneur et mécène, il transforma la seigneurie de Ferney : marais asséché, constructions de maisons, pavage des rues, fontaines publiques, construction d'une nouvelle église, développement de l'artisanat. Cela qui était le hameau de quelques habitants devint pour longtemps une cité prospère d'un millier d'âmes.

A la mort de Voltaire, sa nièce et compagne, Mme Louise Denis, héritière du château en l'absence de descendance de Voltaire, décide de s'en dessaisir. Elle vend également la bibliothèque du philosophe à Catherine II de Russie. La bibliothèque de Voltaire est ainsi intégralement conservée à la Bibliothèque nationale de Russie, à Saint-Pétersbourg.

L'Etat acquiert en 1999 le château de Ferney, ce lieu de mémoire où Voltaire a tant écrit pour la défense des droits de l'homme. Les visiteurs de tous horizons viennent rendre hommage au patriarche et y trouver l'inspiration.

Après une restauration d'envergure sur l'ensemble du château de 2015 à 2018, le public, sur le pas des invités de Voltaire, parcourt le rez-de-chaussée du château comprenant les pièces de réception du philosophe, sa chambre et les appartements de Mme Denis.
Depuis 2020, quelques pièces de l'étage noble dont le salon d'axe accueillent des expositions thématiques, en complément de la visite historique.

© Patrick Tourneboeuf (*Tendance Floue*) - CMN

L'entresol abritait les communs (cuisines, garde-manger, lavoir, fruiterie) et côté sud les appartements de Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire. Cet espace est désormais ouvert à la visite et présente des expositions temporaires.

Un important programme de manifestations culturelles est proposé tout au long de l'année par le Centre des Monuments Nationaux en partenariat avec la Ville de Ferney-Voltaire (conférences), Pays de Gex Agglo (Festival Jazz in Fort l'Ecluse chez Voltaire), Radio Zones (apéros philo) et de nombreuses autres collaborations avec des associations locales (Soloist Academy, ...), ou encore la ville de Genève (La Bâtie-Festival de Genève).

Ma pierre à l'Edifice

En se connectant sur www.mapierrealedifice.fr, les amoureux du patrimoine peuvent faire un don pour le château de Voltaire à Ferney (« Mon monument préféré ») et ainsi contribuer à l'animer, l'entretenir et le préserver.

Informations pratiques

Château de Voltaire à Ferney
Allée du château
01210 Ferney-Voltaire
Tél. 04 50 40 53 21
chateau-de-voltaire@monuments-nationaux.fr
www.chateau-ferney-voltaire.fr
www.facebook.com/ChateaudeVoltaire
www.instagram.com/chateauvoltaire

Modalités de visite

Réservation conseillée sur le site www.chateau-ferney-voltaire.fr

Les visiteurs sont invités à consulter en amont de leur visite le site www.chateau-ferney-voltaire.fr où les modalités de visite sont mises à jour en cas d'évolution.

Horaires

Octobre à Mars : 10h à 17h
Avril à septembre : 10h à 18h
Dernier accès 45mn avant la fermeture
Ouvert tous les jours sauf le 1er janvier, 1er mai, le 25 décembre

Tarifs

Tarif individuel : 8€

Gratuité
Moins de 18 ans (en famille et hors groupes scolaires)
18-25 ans (ressortissants de l'Union Européenne et résidents réguliers non-européens sur le territoire de l'Union Européenne)
1er dimanche du mois de janvier à mars et de novembre à décembre
Personne handicapée et son accompagnateur
Demandeur d'emploi, sur présentation d'une attestation de moins de 6 mois, bénéficiaires RMI, RSA, aide sociale
Journalistes

Offre de visite

Visite libre
Visite libre du château et des jardins, avec document de visite en français, anglais, allemand, italien, espagnol.
Durée : 45mn à 2h.

Visite commentée
Visite commentée du château en français –sans supplément au droit d'entrée.
Durée 45mn
Horaires et réservations au 04 50 40 53 21 ou sur chateau-de-voltaire@monuments-nationaux.fr

Visite conférence-groupe
Visite conférence sous la conduite d'un guide-conférencier du Centre des Monuments Nationaux, en français ou en anglais.
Durée : 1h à 2h selon les thématiques choisies
Réservation obligatoire sur chateau-de-voltaire@monuments-nationaux.fr

Visites conférences et activités en famille individuels
Découverte approfondie ou thématique du château, sous la conduite d'un guide-conférencier du Centre des Monuments Nationaux.
Durée : 1h30 à 2h
Ateliers, jeux et visites spéciales famille, sous la conduite d'un animateur du Centre des Monuments Nationaux
Durée : 1h à 2h ;
Informations et réservations sur chateau-de-voltaire@monuments-nationaux.fr

Accès

En transports en commun
Bus 66 et 64 (compagnie des Transports Publics Genevois) arrêt Ferney-Voltaire puis 5mn à pied.
Train : gare Cornavin de Genève, bus F (TPG), arrêt Ferney-Voltaire puis 5mn à pied.
Avion : aéroport international de Genève, bus 66 (TPG), arrêt Ferney-Voltaire puis 5mn à pied.

En voiture :
De Paris, Lyon ou Bourg-en-Bresse : A40, sortie n°10 « Bellegarde Pays-de-Gex » ; RN206 direction Pays-de-Gex ; D984 puis D35 direction Ferney-Voltaire.
De Lausanne et Genève : A1, sortie Ferney (attention vignette obligatoire sur autoroute suisse).
Stationnement : parking du château de Voltaire (5mn à pied), parking municipaux Calas (5mn à pied) ou Bijoux (10mn à pied). Place réservée uniquement pour les personnes à mobilité réduite à proximité du château.

Le CMN en bref

Le Centre des monuments nationaux (CMN) est l'établissement public chargé de la conservation, la restauration et l'animation de plus de 100 monuments historiques et jardins répartis sur tout le territoire.
Dans leurs écrins de nature ou en cœur de ville, des sites archéologiques et préhistoriques, des abbayes médiévales, des châteaux forts, villas modernes, tours ou trésors de cathédrales, ... illustrent la diversité de cet ensemble de monuments.
Une programmation riche d'environ 400 manifestations & partenariats associée à des actions d'éducation artistique et culturelle attirent chaque année plus de 10 millions de visiteurs : expositions, ateliers, concerts, spectacles sont autant d'expériences originales ouvertes à tous les publics et au service du développement du territoire.
Au sein des monuments, des équipes passionnées ont à cœur de faire découvrir au public l'histoire et la vie de ces sites exceptionnels ainsi que leurs parcs et jardins.
Grâce au numérique, le CMN propose également de nouvelles expériences de visite des monuments (réalité virtuelle, casque géo localisé, parcours immersif, tablette interactive, spectacles nocturnes ou immersifs...) qui satisfont petits et grands.
Pour prolonger leur visite, les visiteurs peuvent retrouver au sein des 70 librairies-boutiques les ouvrages d'art et d'architecture ainsi que les guides produits par les Éditions du Patrimoine.

Retrouvez le CMN sur

Facebook : www.facebook.com/leCMN
Twitter : @leCMN
Instagram : @leCMN
YouTube : www.youtube.com/c/lecmn
Linkedin : www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux
TikTok : www.tiktok.com/@le_cmn

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes
Château d'Aulteribe
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
Château de Chareil-Cintrat
Château de Voltaire à Ferney
Trésor de la cathédrale de Lyon
Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté
Chapelle aux Moines de Berzé-la-Ville
Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne
Grand cairn de Barnenez
Sites mégalithiques de Carnac
Site des mégalithes de Locmariaquer
Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire
Château d'Azay-le-Rideau
Château de Bouges
Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Tour de la cathédrale de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Fougères-sur-Bièvre
Maison de George Sand à Nohant
Château de Talcy
Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est
Château de Haroué
Château de La Motte Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France
Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
Domaine national du château de Coucy
Villa Cavrois à Croix
Château de Pierrefonds
Cité Internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts
Colonne de la Grande Armée à Wimille

Ile-de-France
Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy
Domaine national de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Maison des Jardies à Sèvres
Château de Vincennes

Normandie
Abbaye du Bec-Hellouin
Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle Aquitaine
Cloître de la cathédrale de Bayonne
Tour Pey-Berland à Bordeaux
Château de Cadillac
Abbaye de Charroux
Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
Abbaye de La Sauve-Majeure
Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère
Site archéologique de Montcaret
Château d'Oiron
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Puyguilhem
Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie
Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Château d'Assier
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château et remparts de la cité de Carcassonne
Château de Castelnau-Bretenoux
Site archéologique et musée d'Ensérune
Château de Gramont
Château de Montal
Sites et musée archéologiques de Montmaurin
Forteresse de Salses
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris
Arc de Triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet
Conciergerie
Domaine national du Palais-Royal
Hôtel de la Marine
Hôtel de Sully
Panthéon
Sainte-Chapelle
Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire
Château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur
Cloître de la cathédrale de Fréjus
Site archéologique de Glanum
Château d'If
Villa Kérylos
Trophée d'Auguste à La Turbie
Place forte de Mont-Dauphin
Abbaye de Montmajour
Cap moderne, Eileen Gray et Le Corbusier au Cap Martin
Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
Monastère de Saorge
Abbaye du Thoronet

Un programme d'abonnement annuel « Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans près de 60 monuments au prix de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages.
passion.monuments-nationaux.fr